NOUVELLES LOCALES.

Il a été reçu à Fort William la semaine dernière 762,000 minots de blé.

M. C. C. Macdonald, le sympathique commissaire de la Laiterie, est malade de la fièvre typhoïde.

Durant le mois d'octobre le salut sera célébré tous les soirs à 7 hrs et 15 minutes, à la cathédrale de Saint-Boniface.

Le Semi-ready a déménagé ; son nouveau magasin est celui qu'occupaient autrefois MM. Barré, les bijoutiers.

L'exposition provinciale de Woodlands No. 2 aura lieu les 10 et 11 octobre. Tout fait prévoir un véritable succès

Le C. P. R. a vendu pendant le mois de septembre 25,550 acres de terre, contre 18,000 l'année dernière. Chiffre de la vente: $85,000.

Sir Henry Joly de Lotbinière est arrivé à Winnipeg mercrdi soir et doit, ce soir, donner une conférence à la chambre de commerce sur le système métrique.

M. L. H. Chabot s'est associé avec M. S. M. Barré; la maison Barré, déjà l'une des plus importantes de la province dans l'industrie laitière, va certainement s'accroître encore.

Mdelle Joséphine Martin, de Saint-Boniface, qui vient de terminer ses études au "Business College" de Winnipeg, a obtenu une position comme sténographe chez M. C. H. Royal, avocat.

M. A. L. Auger a fait l'acquisition d'une jolie propriété à St-Boniface. Il est en train d'y faire faire les réparations nécessaires et ne l'habitera probablement pas avant le mois prochain.

Les briquetteries de St-Boniface ont terminé leurs opérations pour cette saison la semaine dernière. M. Lamontagne a fabriqué au-dessus de trois millions; MM. Couture, frères, à peu près autant.

La chasse aux poules de prairie est ouverte de lundi dernier. Rappelons qu'il est défendu de tuer plus de 20 poules par jour par personne, et plus de 100 pour toute la durée de la chasse. Il est également défendu de vendre les poules de prairie.

Le C. P. R. a fait venir, pour les répandre dans la province et le Nord-Ouest, des animaux reproducteurs de race qui seront mis à la disposition des cultivateurs pour la reproduction. C'est une excellente innovation qui mérite la reconnaissance de la population du Manitoba.



LE NORD-OUEST CANADIEN

Reglements des Homesteads.

Toute section Numéro pair des Terres de la Couronne non affectées ou non réservées, excepté les Numéros 8 et 26, pourra être prise en Homestead, par toute personne chef de famille, ou aucun homme au-dessus de 18 ans, à raison d'un quart de section, soit 160 acres.

Entrees.

L'entrée peut être faite personnellement au bureau des Terres du District, ou sur application au Ministre de l'Intérieur, à Ottawa, ou au Commissaire d'Immigration à Winnipeg. Elle peut être faite par une autre personne autorisée. Le prix d'entrée régulier est de $10 pour tout terrain déjà occupé. Il sera chargé en sus $5 ou $10 pour rencontrer les dépenses de cancellation et d'inspection.

Conditions a remplir.

Culture et résidence pendant 3 ans sont requises, et pendant ce temps le colon ne peut être absent pendant six mois, en aucune année, sous peine de perdre ses droits

Application pour Patente.

Application pour patente put être faite au bout de trois ans, devant l'agent local, ou l'inspecteur des Homesteads ; en ce cas, les frais sont de $5. Il doit donné avis par écrit, six mois d'avance, au Commissaire des Terres de la Couronne, à Ottawa, de l'intention de faire telle application pour cette patente.

Informations

Les immigrants pourront recevoir à tous les bureaux de Terres de la Couroune l'information des terrains disponibles et libres de charges. Aide et assistance seront données pour trouver les terrains désignés, aussi bien que des informations complètes sur le bois, le terrain, le charbon, les lois minières, ainsi que toute copie des lois et des règlements.

Les mêmes renseignements peuvent être obtenus sur application au secrétaire du département de l'Intérieur, à Ottawa, ou au commissaire de l'Immigration, à Winnipeg.

JAMES SMART,
Député Ministre de l'Intérieur.

N. B. — A part les terrains ci-haut mentionnés. des milliers d'acres de terre de première qualité sont mis en vente par les différentes compagnies de chemin de fer ou des sociétés particulières.

LE MANITOBA

Le bulletin des Récoltes, émané par le Gouvernement le 12 décembre 1898, donne les statistiques suivantes, pour l'année :

	En culture. Acres.	Moyenne à l'âcre. Minots.	Récolte totale Minots.
Blé	1,488,232	17.01	25,213,745
Avoine	514,824	33.60	17,308,252
Orge	158,058	27.06	4,277,927
Patates	19,591	165	3,253,038

BETAIL SUR PIED.

Annimaux de boucherie exportés durant l'année 12,525
Bêtes d'élevage expédiés pendant l'année 20,000

PRODUITS DE LA LAITERIE

Total des produits dé la laiterie pour l'année $409,455

Dépenses de construction sur les fermes cette année $1,460,740

Nombre de fermes dans la province 32,000

Des terrains peuvent être achetés dans presque tous les districts de la Province à des conditions faciles de paiement. Les prix sont de $2.50 en montant.

Homesteads gratuits.

peuvent être obtenus en beaucoup d'endroits de la Province.

On peut obtenir toutes les informations désirables, ainsi que cartes etc., en en faisant la demande à

Thomas Greenway,
Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration,
Winnipeg, Man.
Ou à C. H. Jeffreys, Agent d'Immigration pour Manitoba.